SEGRÉ EN ANJOU BLEU

COM'UNE Nouvelles

09 - TRIMESTRIEL - HIVER 2019

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ECOLES PUBLIQUES :
UN ENJEU QUOTIDIEN

+ DE SERVICES + D'ENTREPRISES = UNE VIE + BELLE

SEGRÉ

OPÉRATION "ENTREPRENDRE EN CŒUR DE VILLE DE SEGRÉ"

La maison de Vincent, un commerce ayant bénéficié d'aides lors de son déménagement rue Victor Hugo.

**La commune souhaite accompagner la transmission des activités commerciales dans le centre-ville de Segré, ainsi que l'accueil de nouveaux commerçants.
A cet effet, la commune a décidé de mettre en œuvre une opération "entreprendre en cœur de ville", avec l'aide de la CCI de Maine-et-Loire.**

Contact
Agence CCI ANGERS/SEGRÉ
02 41 20 49 02

Cette opération a 2 objectifs : rapprocher les commerçants souhaitant vendre et les porteurs de projet et attirer des créateurs.

Cette action est financée par la commune de Segré-en-Anjou-Bleu et pilotée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et Loire (C.C.I), en partenariat avec la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises de Maine-et-Loire (M.C.T.E) et les associations d'entreprises locales (Assanble, club d'entreprises segréen ASDEPIC). Son but : favoriser la transmission et la création d'activités au cœur de ville de Segré.

Les objectifs

• Repérer, sélectionner les repreneurs et les créateurs d'activités et leur présenter le territoire et ses possibilités ;

• Organiser et favoriser un maximum de contacts : « speed dating » entre cédants et repreneurs,

• Mise en relation entre porteurs de projets et partenaires susceptibles de les accompagner (banques, experts-comptables…) témoignages et échanges avec des entrepreneurs ;

• Visiter les locaux d'activités disponibles sur le secteur.

Le déroulement

• Recenser les locaux commerciaux disponibles qui pourraient accueillir des activités commerciales et de services ;

• Réaliser deux réunions collectives, une sur Segré et une autre à la MCTE ANGERS avec des porteurs de projets afin de leur présenter les opportunités du territoire, le marché et prendre un rendez-vous d'accompagnement individuel ;

• Organiser une demi-journée "découverte et rencontres" dans le centre-ville de Segré en allant visiter un ou des locaux disponibles et en rencontrant les élus locaux et les cédants.

• Accompagner les futurs repreneurs ou créateurs dans leur projet.

Cette opération aura lieu au premier semestre 2019.

POUR EN SAVOIR +

L'opération est subventionnée par l'Etat à hauteur de 30 % au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Le FISAC est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services. Il vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises.
L'objectif d'intérêt général qu'il poursuit justifie que ses interventions ne peuvent, en aucun cas, induire un enrichissement sans cause ou une distorsion de concurrence.

ÉDITO

Pour la première fois la cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée à l'échelle de notre commune nouvelle.

Ce moment de souvenir et de reconnaissance envers nos poilus morts pour la France, et nos civils qui y ont perdu la vie fut sobre mais riche en émotions.

Ce matin du 11 novembre, toutes les cloches en capacité de le faire ont carillonné à l'unisson dans les clochers des églises de Segré-en-Anjou-Bleu, en souvenir de cette onzième heure du onzième jour du onzième mois de 1918.

Les communes déléguées se sont associées à cette célébration en organisant différents hommages.

Un centenaire est toujours un évènement notable.

Celui de La « Grande Guerre », celle qui devait être la dernière, a été commémoré comme un évènement majeur.
Aujourd'hui, puisque les derniers poilus ont disparu, la mémoire a laissé place à l'Histoire.

Afin de pérenniser la commémoration de ce 100° anniversaire de l'armistice de 1918, mais aussi pour célébrer la paix, dans chaque commune déléguée, les enfants des écoles seront invités à planter un hêtre, le *fagus sylvatica*.

Cet arbre majestueux a été choisi car il fait partie des espèces majeures qui composent la Forêt noire située au sud-ouest de l'Allemagne le long de la frontière française. Cette forêt a vu passer des milliers de soldats.

En dépit des tempêtes, contre vents et marées, notre amitié avec l'Allemagne doit être préservée, encouragée.

La paix partout devrait être une priorité.

À quoi bon se souvenir si l'on ne tire pas leçon d'un passé éternellement recommencé ?

À tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Gilles GRIMAUD
Maire de Segré-en-Anjou-Bleu

SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Publication trimestrielle de Segré-en-Anjou-Bleu Janvier à mars 2019

1 rue de la Madeleine Tél. 02 41 92 52 82

Directeur de la publication : Gilles Grimaud

Rédaction, mise en page et iconographie : service communication (sauf mention)

Conception de la maquette : Alphacoms

Impression : imprimerie de l'Oudon

Tirage : 8 800 ex.
N° ISSN : 2554-7437
Imprimé sur papier recyclé et recyclable.

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donneurs de voix sur www.segreenanjoubleu.fr

segre en anjou bleu **@segrefr**

SOMMAIRE

ÉCONOMIE 2
ÉDITO 3
TOUS AZIMUTS 4
ACTUALITÉS 6
DOSSIER 10
AGENDA 12
SPORTS 14
CULTURE 15
EN DIRECT DU TERRAIN 16
TRIBUNES LIBRES 18
PRATIQUE 19
PORTRAIT 20

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

UNE ACADÉMICIENNE À SEGRÉ

Le 28 septembre, la médiathèque organisait une rencontre littéraire avec Danièle Sallenave, académicienne. Elle présentait son dernier livre "l'églantine et le muguet" naturellement inspiré de sa jeunesse angevine. Le public nombreux a apprécié cette rencontre et la séance de dédicace.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

1ER CHALLENGE BOULE DE FORT

Après plusieurs mois de rencontres entre les 4 cercles de boule de fort de la commune nouvelle, la finale du challenge "Segré-en-Anjou-Bleu" s'est disputée au cercle de l'avenir de Bourg d'Iré le 16 septembre. Georges Beuchard/Pierre Baron du cercle de l'aurore de Segré sont les premiers vainqueurs. Le 2e challenge débutera en mai 2019. La finale aura lieu à Châtelais.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

BOUMS POUR LES JEUNES

Les 2 boums organisées par le parc des expositions, l'espace jeunes et l'accueil de loisirs Arc en ciel ont réuni 370 enfants.
L'ambiance était au rendez-vous et les animateurs présents organisaient battle de danse et autres jeux pour que tout le monde puisse s'amuser.
De nouvelles boums seront organisées en octobre 2019 au parc des expositions. Des rendez-vous à ne pas manquer !

SAINTE GEMMES D'ANDIGNÉ

QUENTIN DUBOIS À HOLLYWOOD

Nous suivrons avec attention les Oscars qui seront décernés le 24 février 2019. Pour cause : Quentin Dubois, originaire de Sainte Gemmes d'Andigné et élève à l'école MOPA à Arles a des chances de faire partie des nommés. Il a reçu, avec son équipes de 4 autres réalisateurs, l'Oscar étudiant (Student Academy Awards) pour leur film d'animation "The Green Bird".

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

SOLENNEL 11 NOVEMBRE

Dans le cadre du centenaire de la grande guerre, la cérémonie du 11 novembre 2018 a revêtu un caractère particulier.
La commune remercie les anciens combattants, les personnalités, les élèves des écoles et les chorales pour leur participation à cette commémoration patriotique. Merci également à la commission histoire de Segré pour son exposition et aux communes déléguées pour l'organisation d'expositions ou de temps forts.

SAINT SAUVEUR DE FLÉE

MARCHÉ DE TERROIR

Les bénévoles de Festi Flav's sont satisfaits de leur 2e marché de terroir. Le public pouvait acheter de bons produits locaux dans une ambiance décontractée.
Ce marché sera renouvelé en novembre 2019.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

L'ACCUEIL DU MAINGUÉ MODIFIÉ

Le hall du cinéma le Maingué vient d'être réaménagé avec l'implantation d'une nouvelle banque d'accueil.
Deux personnes à temps partiel ont été engagées et l'offre en confiserie étendue.

AVIRÉ

FÊTE D'AUTOMNE

La tradition a du bon avec ce rendez-vous automnal.
Le vide-greniers et les animations sont toujours aussi prisés du public.
En après-midi, musiciens et spectacles ont rassemblé plusieurs millers de personnes.

RÉNOVATION DE L'HABITATION

DES AIDES POUR AGIR

Le dispositif d'amélioration de l'habitat (dénommé OPAH-Renouvellement Urbain) est opérationnel, sur le cœur de ville de Segré et le centre bourg de Sainte-Gemmes-d'Andigné, depuis septembre 2017, et ce, jusqu'en 2022. Dans le cadre de cette opération, la commune de Segré-en-Anjou-Bleu s'est fixé, comme objectif, d'améliorer la qualité de 237 logements, soit 45 % des logements présents au sein des deux périmètres concernés.

Une enveloppe de **5 484 370 €** est ainsi mise à disposition des propriétaires (bailleurs ou occupants), souhaitant effectuer des travaux dans les centres de ces deux communes déléguées. Ces subventions publiques se répartissent de la façon suivante, entre les différents financeurs :

- ANAH : 3 233 970 €
- Segré-en-Anjou-Bleu : 1 900 000 €
- Habiter mieux : 258 000 €
- Département de Maine et Loire : 92 400 €

Après un an, l'équipe d'Alter Public, chargée par la collectivité, du suivi et de l'animation de cette opération et notamment l'accompagnement des propriétaires, a procédé au dépôt de **24 dossiers de subventions**. Le montant total des travaux est de 1 190 000 € pour 611 284 € d'aides, dont 221 195 € provenant de la commune de Segré-en-Anjou-Bleu.
Les différentes interventions financées par ce dispositif peuvent concerner la réalisation de travaux lourds (couverture, structure, réseaux...), des travaux d'amélioration énergétique (isolation des combles, murs, ventilation ...) ou des travaux d'adaptation.

Afin de pallier l'éventuelle absence de travaux sur certains immeubles dont l'état de dégradation pose problème, et ce, malgré les dispositifs incitatifs mis en œuvre, les élus de Segré-en-Anjou-Bleu ont ouvert, en mars 2018, une démarche de concertation préalable à la création d'une opération de renouvellement urbain, qui s'appuiera sur une boîte à outils renforcée combinant les actions incitatives, mais également coercitives.
Ainsi, des dispositifs plus lourds, additionnés à cette OPAH-Ru, seront potentiellement mobilisés : opération de restauration immobilière, état d'abandon manifeste, arrêté de péril...
L'objectif de cette démarche sera alors d'obliger, certains propriétaires, à effectuer des travaux sur les immeubles les plus dégradés (les réhabilitations étant partiellement subventionnées), sous peine d'expropriation.

Avant

Après...d'un immeuble ayant bénéficié du dispositif façades renforcé.

FAÇADES : UN DISPOSITIF RENFORCÉ

En complément de l'OPAH-Ru, un dispositif façade qualifié de « renforcé » a été mis en place en septembre 2018, pour aider les propriétaires de biens ciblés à mener une réhabilitation globale de l'enveloppe extérieure de leur bâtiment. Ainsi, sur 4 ans, 61 biens seront concernés dont 51 sur Segré et 10 sur Sainte-Gemmes-d'Andigné. Dans ce cas, la subvention est de 40% du montant HT des travaux, par pan éligible ; elle est plafonnée selon le type de travaux engagés. Une enveloppe de 620 000 €, à destination des propriétaires, a été allouée par Segré-en-Anjou-Bleu pour les 4 années du dispositif.

Contact ALTER Public
1 esplanade de la gare
Segré-en-Anjou-Bleu. Tél. : 02 42 92 20 20
opah.segre-stegemmes@anjouloireterritoire.fr

+ POUR EN SAVOIR **www.segreenanjoubleu.fr**

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

PARTICIPATION CITOYENNE

Signature de la convention

Le 24 octobre 2018, le protocole **Participation Citoyenne** a été signé à l'hôtel de ville de Segré, en présence de monsieur Gambert, procureur de la République, de monsieur Payebien, sous-préfet, du commandant Cartier de la Gendarmerie départementale de Maine et Loire et de monsieur Grimaud, maire de Segré-en-Anjou-Bleu.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « la participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.
La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Ce dispositif emprunte la forme d'un **réseau de solidarités de voisinage**, constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées, autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier. Il permet d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens.

Ce dispositif **n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie**. Par conséquent, cela exclut l'organisation de toute patrouille ou intervention hors du cadre de crimes ou de délits flagrants (article 73 du Code de procédure pénale).

Sur Segré-en-Anjou-Bleu, ce dispositif de prévention s'appuie sur l'action solidaire et vigilante de 23 référents citoyens.

Les personnes volontaires pour intégrer le dispositif ont reçu une formation sur leurs rôles et les incidents à signaler.
Pour leur action, les référents citoyens peuvent rester anonymes ou se faire connaître auprès de leur voisinage.

Actuellement, seules les communes du pôle centre (Segré, La Chapelle sur Oudon, Sainte Gemmes d'Andigné et Marans) peuvent compter sur des référents citoyens.
Si des habitants des autres communes sont intéressés, ils peuvent prendre contact avec la police en mairie de Segré-en-Anjou-Bleu.

CONTACT

Mairie de Segré-en-Anjou-Bleu
Tél. : 02 41 92 52 77
police@segreenanjoubleu.fr
www.segreenanjoubleu.fr

BRÈVES

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Conseil municipal
Prochaines séances les jeudis 7 février et 14 mars 2019 à 20h30 au parc des expositions, route de Pouancé. Séances ouvertes à tous. Comptes rendus sur segreenanjoubleu.fr ou sur le panneau tactile à l'entrée de la mairie de Segré-en-Anjou-Bleu au 1 rue de la Madeleine.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Elections européennes
Le scrutin pour les européennes se déroulera dimanche 26 mai 2019. Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 30 mars 2019.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Nouveau plan de ville
Un nouveau plan de ville est à votre disposition gratuitement dans chaque mairie déléguée et à l'office de tourisme. Au recto, le plan des 15 communes et au verso, un zoom sur Segré/Sainte Gemmes d'Andigné avec noms des rues et adresses utiles.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Argent de poche
Bientôt les vacances de printemps. Les jeunes de 16 et 17 ans peuvent s'inscrire au dispositif en envoyant ou déposant leurs candidatures à la mairie de Segré-en-Anjou-Bleu avant le 1er mars 2019
Information :
www.segreenanjoubleu.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Voitur'âge
Voitur'âge est un service à la personne qui facilite les déplacements de la vie courante. Il met en relation des chauffeurs bénévoles et des personnes ne pouvant plus conduire. Une journée festive est organisée le **jeudi 24 janvier 2019 au parc des expositions**, une belle occasion de découvrir ce service et pourquoi pas, devenir à votre tour, chauffeur ou utilisateur du service.
Contact : 06 40 05 86 57

CENTRE-VILLE
DERNIÈRE LIGNE DROITE

Commencé il y a un an l'aménagement du centre-ville de la commune déléguée de Segré est en bonne voie et ça se voit !

Comme vous avez pu le constater, la rue Hauteclocque, une partie de la rue Gambetta et la rue Jules Ferry sont terminées.
Le chemin le long de la Verzée a été aménagé (photo ci-dessus) avec de nouveaux garde-corps et une partie pavée.
Le parking et les terrasses côté ouest de la place de la République sont en cours de rénovation.

Á partir du 7 janvier, les travaux se concentreront au niveau de la place de la République :
Côté ouest
Réalisation des enrobés et pose des pavés devant les commerces.
Durée approximative : 1 mois.

Côté est (résidence *les variétés*)
Création du réseau d'eaux pluviales, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, rénovation du réseau d'éclairage public et réaménagement de l'espace public.
Durée approximative : 5 mois.

Les aménagements seront réalisés par séquence afin de toujours maintenir les accès aux piétons, vélos et véhicules.

Les commerçants du centre-ville vous accueillent et restent accessibles durant toute la période de travaux. Tout au long de l'année, ils vous réserveront des offres spéciales et des animations.

AVIRÉ & SEGRÉ

NOUVEAUX TERRAINS

Cette année 3 projets de lotissements verront le jour.

Aviré
Lotissement La Promenade
Suite à une étude de faisabilité réalisée en 2017, la commune de Segré-en-Anjou Bleu a décidé de créer un nouveau quartier d'habitat sur la commune déléguée d'Aviré. Le développement de cette Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) prévoit un aménagement de cet espace en deux tranches opérationnelles, qui tiennent notamment compte de l'état des acquisitions foncières.

Les travaux de viabilisation ayant eu lieu en fin d'année, une première tranche de 10 terrains est désormais disponible. La Promenade sera dotée, à terme, de 19 lots d'une surface moyenne comprise entre 400 et 700 m².

Segré
Dans le cadre d'une réflexion sur la densification du tissu urbain de la commune déléguée de Segré, la commune a souhaité favoriser la mise en place de deux petites opérations d'habitat, lesquelles permettront la reconquête d'espaces non utilisés dans l'enveloppe urbaine. Les terrains seront viabilisés au cours du second semestre 2019.
Lotissement de la Grindolière
Cette surface foncière est située entre le chemin des Minières, l'avenue des Acacias, la rue Charles de Gaulle et la zone d'activités de la Grindolière. L'objectif est de créer une douzaine de lots entre 400 et 700 m².

Lotissement les quatre-vents
Situé au nord-ouest de Segré, le terrain sera viabilisé et pourra accueillir environ 7 parcelles entre 1 000 et 1 400 m².

Plan de situation des parcelles du lotissement de La promenade - Aviré

+ POUR EN SAVOIR

Lotissement La Promenade, infos :
Mairie déléguée d'Aviré
02 41 61 30 35
avire@segreenanjoubleu.fr

Lotissements Segré, infos :
Mairie déléguée de Segré
02 41 92 17 83
segre@segreenanjoubleu.fr

Retrouvez l'ensemble des terrains disponibles de Segré-en-Anjou-Bleu sur segreenanjoubleu.fr rubrique "s'installer ici".

BRÈVES

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Concours de pêche
À destination des enfants de 9 à 14 ans, il aura lieu le **dimanche 19 mai 2019 à l'étang de L'Hôtellerie de Flée**. Les enfants seront encadrés par des membres des "gardons de l'oudon" et des pêcheurs de compétition. L'enfant qui s'inscrit au concours de pêche a la possibilité de participer gratuitement à l'une ou l'autre, ou les deux animations proposées :

- une matinée pour le montage de ligne à la Ferrière de Flée
- une journée au centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche à Brissac-Quincé

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de bien vouloir vous adresser à la mairie de votre commune déléguée.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Cérémonie des vœux
Tous les habitants sont invités à participer à la cérémonie proposée par Gilles Grimaud, maire et Philippe Bolo, député, **samedi 12 janvier 2019 à 10h30** au parc des expositions.
À l'issue des discours, une remise des trophées des talents de notre territoire mettra en lumière différents acteurs de la vie locale.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Accueil des nouveaux habitants
Vous avez emménagé sur la commune de Segré-en-Anjou-Bleu pendant l'année 2018 ?
Vous êtes cordialement invités à participer à l'accueil **samedi 26 janvier 2019** à la mairie de Segré-en-Anjou-Bleu.
Si vous avez réalisé votre changement d'adresse avec la poste, vous recevrez une invitation personnelle. Dans le cas contraire, vous êtes invités à contacter le service communication au 02 41 92 20 42.
Programme sur www.segreenanjoubleu.fr

LES ÉCOLES ET LA COMMUNE NOUVELLE

Segré-en-Anjou-Bleu compte 11 écoles publiques dont elle a la charge pour les bâtiments et le personnel hors éducation nationale.

Pour une cohérence sur le territoire depuis le passage en commune nouvelle, un travail de fond a été entrepris par le service des affaires scolaires et les élus en charge des écoles dans les différentes communes déléguées. Il s'agit de travailler à l'harmonisation de l'ensemble des compétences qui incombent à la collectivité.

Pour les familles, le quotient familial est instauré pour tous les restaurants scolaires, à l'image de ce qui se pratiquait avant 2017 à Segré et à Noyant la Gravoyère.
Il est important de noter que la collectivité prend à sa charge **50% du coût réel des repas** et que la part des produits bio/locaux est en augmentation constante dans les assiettes des enfants.
Parallèlement, les Temps d'Activités Péri-Educatifs (TAP) sont devenus gratuits pour l'ensemble des familles de Segré-en-Anjou-Bleu. La commune assure le financement de 10 séances de piscine pour tous les élèves, de la grande section maternelle jusqu'au CM2, ainsi que la participation au dispositif "école & cinéma".
Une réflexion est également en cours pour harmoniser la participation financière aux voyages et sorties scolaires.
Tous ces services ont un coût très important, ce qui démontre à quel point la commune souhaite et agit pour une équité de traitement entre toutes les familles du territoire.

Pour les **64 agents** qui travaillent quotidiennement dans les écoles, il est important de veiller là aussi à une harmonisation des traitements et des pratiques. Une nouvelle organisation est maintenant en place dans chacun des 3 pôles.
Elle permet un travail en équipe et une communication facilitée, notamment avec les équipes enseignantes. Il est en effet nécessaire de travailler en complémentarité et en cohérence avec l'ensemble des acteurs qui interviennent chaque jour à l'école. Pour ce faire, la formation des agents, qu'ils soient animateurs de TAP ou de périscolaire, ATSEM, personnels de restauration scolaire ou d'entretien est une priorité.

En ce qui concerne les bâtiments, une réflexion va permettre de cerner là où devront être entrepris rapidement des travaux de rénovation. En effet, si certaines communes déléguées ont des écoles récentes, d'autres ont des bâtiments qu'il convient de réhabiliter.
Toutes ces actions visent un même but : faire en sorte que tous les enfants de Segré-en-Anjou-Bleu puissent être scolarisés dans des conditions optimales.
L'éducation est un enjeu prioritaire, la commune assume pleinement son rôle de garant de l'équité.

+ INFO PRATIQUE

Service affaires scolaires
Marion Neel
Tél. : 02 41 92 23 99
marion.neel@segreenanjoubleu.fr
www.segreenanjoubleu.fr

Elémentaire Les Pierres Bleues à Segré

Restaurant scolaire Geneviève Verger à Nyoiseau

Temps de récréation - école de St Martin du bois

NOS ÉCOLES PUBLIQUES EN QUELQUES CHIFFRES

Année 2018-2019

940
Elèves scolarisés dans les écoles publiques

64
Agents travaillant dans les écoles publiques

Année 2017-2018

112 043
Repas servis dans les restaurants scolaires municipaux

732 473 €
Coût de fonctionnement des écoles publiques année 2017

ÉCOLES PRIVÉES

Les 10 écoles privées de Segré-en-Anjou-Bleu sont gérées par des OGEC.
Elles reçoivent chaque année une subvention municipale en fonction du nombre d'élèves, calculée sur la base du coût d'un élève scolarisé en école publique.

AGENDA

Pour l'agenda du printemps 2019 (avril, mai, juin), merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication avant le vendredi 22 février 2019 (communication@segreenanjoubleu.fr).

DÉCEMBRE

DU 27 AU 30
●**14h - 18h30 Récréaparc** au parc des expositions

JANVIER

INSCRIPTION VACANCES D'HIVER ACCUEILS DE LOISIRS ARC EN CIEL
Arc en ciel Saint Exupéry
Du 7 au 25 : accès portail famille
Mercredi 16 janvier de 17h à 18h30
Arc en ciel Saint Martin du Bois
Du 7 au 25 : accès portail famille
Mercredi 16 janvier de 17h à 19h00

JEUDI 10
●**20h Esquimaux-chocolat** *«Les ailes du désir»* au cinéma Le Maingué. Tarif : 5 €

SAMEDI 12
●**10h30 Vœux du maire** Segré-en-Anjou-Bleu au parc des expositions. Ouvert à tous

SAMEDI 12
●**15h Ciné-goûter** *«Mimi et Lisa, les lumières de Noël»* au cinéma Le Maingué. Tarif : 5 €

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13
●**Concours de belote** organisé par le comité des fêtes et l'école de Marans à la salle communale

JEUDI 17
●**20h Ciné-club les Mistons** *«Les raisins de la colère»* **v.o.s.t** au cinéma Le Maingué. Tarif : 5 €

VENDREDI 18, (20H30) SAMEDI 19 (20H30) ET DIMANCHE 20 (15H)
●**Nouvelle création de la Cie du Pont d'ardoise** *« Les Mouettes »* de Marielle Papillon. Mise en scène par Joël Mary-Michel au Cargo à Segré. Réservation au 02 41 61 18 70 ou 06 22 40 12 83

SAMEDI 19
●**20h30 Film-Conférence cap-monde** *«la conquête du Brésil»* salle du théâtre au Bourg d'Iré

MERCREDI 23
●**20h Audition des élèves** à l'école de musique de Segré-en-Anjou-Bleu

SAMEDI 26
●**Sortie festival Premiers Plans** à Angers avec le Ciné-club les Mistons

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27
●**Concours de belote** organisé par le comité des fêtes «Festi Flav's» de Saint Sauveur de Flée à la salle communale

DIMANCHE 27
●**14h - 19h Thé dansant** organisé par les deux collines, salle de l'amitié au groupe Milon à Segré

LUNDI 28
●**20h30 A.G. du comité de jumelage** de Segré, salle de l'amitié au groupe Milon à Segré

MERCREDI 30
●**15h - 17h40 Une entrée = 1 part de galette des rois** à la piscine Les Nautiles à Segré

CÉRÉMONIE DES VŒUX - COMMUNES DÉLÉGUÉES

DIMANCHE 6
●**11h30 - Aviré,** salle des blés

VENDREDI 11
●**18h30 - Noyant la Gravoyère,** salle du vélodrome
●**19h - Sainte Gemmes d'Andigné,** foyer communal
●**20h - La Ferrière de Flée,** salle communale
●**20h - L'Hôtellerie de Flée,** salle des tilleuls
●**20h30 - Châtelais,** salle des fêtes

DIMANCHE 13
●**11h - La Chapelle sur Oudon,** salle des fêtes
●**10h30 - Louvaines,** salle de l'école
●**10h30 - Saint Martin du Bois,** salle de loisirs

VENDREDI 18
●**20h30 - Le Bourg d'Iré,** salle Constant Ménard

DIMANCHE 20
●**10h30 - Montguillon,** salle communale
●**11h - Marans,** salle communale
●**11h - Saint Sauveur de Flée,** salle communale

FÉVRIER

SAMEDI 2
●**Soirée choucroute** organisé par le comité des fêtes de Châtelais à la salle communale

SAMEDI 2 DIMANCHE 3
●**Salon antiquités brocante** au parc des expositions. Entrée : 3 €

DU 2 AU 17 FÉVRIER
●**Salon de printemps** au Cargo. Exposition de l'association Arts et Lettres en partenariat avec le Lions Club

LUNDI 4
●**16h - 19h30 Don du sang** salle du Mille club de Sainte Gemmes d'Andigné

JEUDI 7
●**20h Esquimaux-chocolat** *«Cyrano de Bergerac»* au cinéma Le Maingué. Tarif : 5 €

SAMEDI 9 DIMANCHE 10
● **L'Avant deux du Haut Anjou** présente son spectacle «Au fil des siècles» au Cargo

JEUDI 14
●**20h Ciné-club les Mistons** *«Les chemins de la liberté»* **v.o.s.t** au cinéma Le Maingué. Tarif : 5 €
●**Saint Valentin** Tarif couple (7 €) en balnéo à la piscine Les Nautiles à Segré

VENDREDI 15
●**20h Soirée jeux avec la ludothèque Ludomino** Gratuit. Espace Saint-Exupéry

SAMEDI 16
●**20h30 Film-Conférence cap-monde** *«Pamir oriental»* salle du théâtre au Bourg d'Iré

DIMANCHE 17
●**41e Fête du cidre** à l'Hôtellerie de Flée. Rallye pédestre, animations et restauration
●**10h Championnat régional de scrabble** au parc des expositions. Gratuit

SAMEDI 23
● **Soirée tartiflette** organisée par le comité des fêtes de la Ferrière de Flée au restaurant le Rendez-vous des chasseurs
●**50ème anniversaire de la section Handball** au parc des expositions (lire page 14)
●**Randonnées nocturnes** au départ de la salle du Bois 2 à Nyoiseau avec ravitaillement et repas à l'arrivée.

SAMEDI 23 ET 24
●**Concours de belote** organisé par le club de la gaieté du Bourg d'Iré à la salle communale

DIMANCHE 24
●**Concours sauts obstacles** épreuves amateurs au centre équestre de Segré. Restauration sur place. Entrée gratuite

MARS

VENDREDI 1ER
●**19h Concours de palets vendéens** à la salle communale de Noyant la Gravoyère
●**20h Ciné-concert** au cinéma le Maingué avec Jazz au pays, Alexandre Gosse et l'orchestre du collège Georges Gironde

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
●**Ball trap** organisé par le comité des fêtes d'Aviré sur le terrain communal près du stade

DIMANCHE 3
●**42e course cycliste de Montguillon** organisée par le VCL Lionnais et le comité des fêtes de Montguillon. Départ place de l'église

●**Randonnée pédestre** organisée par le comité des fêtes et l'école de Marans
●**9h - 18h Vide-greniers couvert** organisé par l'Espace Jeunes au parc des expositions. Infos : 02 41 61 15 24

DIMANCHE 3, VENDREDIS 8, 15, 22 ET LES SAMEDIS 9, 16, 23
●**Représentations de la pièce** *«Francis»* de Thierry Franger et interprétée par la troupe Thalie de Saint Martin du Bois à la salle des loisirs. Résa au 02 41 61 36 45

JEUDI 7
●**20h Esquimaux-chocolat** *«Predator»* **v.o.s.t** (interdit au - de 12 ans) au cinéma Le Maingué. Tarif : 5 €

SAMEDI 9
●**Concours de belote** organisé par la FNACA du Bourg d'Iré à la salle communale
●**Bourse aux vêtements** organisée par le conseil des parents de l'école publique à la salle communale de Noyant la Gravoyère

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10
●**Tournoi de l'ESSHA football de table** au parc des expositions

DIMANCHE 10
●**Concours sauts obstacles** club/poney au centre équestre de Segré. Restauration sur place. Entrée gratuite

MERCREDI 13
●**20h Audition des élèves** à l'école de musique de Segré-en-Anjou-Bleu

VENDREDI 15
●**Assemblée générale du comité de jumelage** de Noyant la Gravoyère

SAMEDI 16
●**20h30 Film-Conférence cap-monde** *«Ecosse»* salle du théâtre au Bourg d'Iré
●**Soirée l'ESSHA moto** au parc des expositions

DIMANCHE 17
● **40e Nantes-Segré**
D166 km de course.
Course d'attente dès 13h30 dans la Z.I d'Etriché. Arrivée vers 16h30/17h.
Passage du peloton par différentes communes déléguées
+ d'infos sur www.essegrecyclisme.fr

SAMEDI 23
● **Soirée du club de football de Châtelais** au parc des expositions
● **Soirée choucroute** organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) au Bourg d'Iré.
Infos au 02 41 61 59 73

SAMEDIS 23 ET 30
DIMANCHES 24 ET 31
●**Représentations de la pièce** *«Ainsi soient-elles»* d'Éric Blanvillain et interprétée par la troupe "Théâtre à Marans" à la salle communale.
Info au 02 41 92 59 18

DIMANCHE 24
●**14h - 19h Thé dansant** organisé par les deux collines, salle de l'amitié au groupe Milon à Segré

VENDREDI 29, SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31
●**Open de fléchettes**, salle de l'amitié au groupe Milon à Segré

SAMEDI 30
● **Loto de l'ESSHA Rugby** au parc des expositions

DIMANCHE 31
●**17h Ciné-club les Mistons** *«Polina, danser sa vie»* au cinéma Le Maingué. Tarif : 5 €

ESSHA - HANDBALL
50 ANS : BIEN JOUÉ !

Les 8 présidents du club de Handball. En haut de gauche à droite : FERRON René (5° président) - BRIQUE Yves (3° président) - CHAUSSÉ Marcel (2° président) - BIVAUD Patrick (cofondateur du club et fils du premier président) - MOREAU Rémy (4° président)
En bas de gauche à droite : REMOUÉ Jean-François (6° président) - MAZAN Freddy (7° président) - PRODHOMME Loïc (8° président - président actuel)

SEGRÉ

A l'occasion de ses 50 ans, le club se souvient de ses grands moments et se projette vers l'avenir.

SAMEDI 23 FÉVRIER 2019

Au parc des expositions
Route de Pouancé.

Journée festive
à partir de 13h30.
Animations,
Exposition photos
Paëlla...
Tél. : 06 29 95 22 77

Actuellement, le handball réunit **240 licenciés** dont 75 filles. L'école de handball (créée il y a 6-7 ans) est ouverte aux enfants dès 6 ans. Ainsi l'esprit de cohésion, socle du club, est inculqué aux plus jeunes.

Depuis déjà plusieurs mois, les bénévoles préparent activement le **50e anniversaire** de cette section de l'Entente Sportive Segréenne.
De nombreuses dates importantes pour la vie du club sont dans la mémoire des joueurs et de leurs familles, nous retiendrons :
• en 2003-2004 : 1ère montée en N3 et barrage pour l'accession en N2
• en 2010 : refonte des équipes féminines
• en 2014 : 3e montée en N3 et **finale de coupe de France** avec 300 Segréens embarqués dans l'aventure. C'est à l'occasion de cet évènement que le "huitième homme" de l'équipe (le public) a pris une place prépondérante dans la vie du club
• et en 2015 et 2017 : coupe des Pays de la Loire remportée par l'équipe féminine.

Depuis sa création en 1968, **huit présidents** se sont succédés avec un record de longévité à ce poste de responsabilité pour René Ferron de 1985 à 2009 !

Et maintenant, place à l'avenir avec le souhait pour l'équipe senior de passer de N3 à N2 et pour les filles de l'excellence région en Prénationale.

Pour réaliser ses ambitions, le club peut compter sur des encadrants de qualité et des bénévoles soudés. Une vraie famille de sportifs qui saura faire la fête le 23 février prochain.

LE CARGO SEGRÉ

Billetterie assurée chaque soir de spectacle ou par courrier (chèque à l'ordre de l'OMC PROG) adressé au service culturel (place du port). Plaquette culturelle et billetterie en ligne sur **segreenanjoubleu.fr/culture** (+ 1 € par billet).
Contact : 02 41 92 31 89

● REQUIEM POUR L
Fabrizio Cassol et Alain Platel / Les ballets C de la B
Vendredi 11 janvier - 20h

Musique
Durée : 1h40 - Tarifs : 12 €

COMPLET

●JULIETTE
J'aime pas la chanson
Samedi 26 janvier - 20h30

Chanson française
Durée : 1h30 - Tarif unique : 21 € et 16 €

●LUNDI, L'ÊTRE À DEUX
Compagnie les mauvaises herbes
Vendredi 15 février - 11h et 15h

Théâtre, arts plastiques et manipulation d'objets
Tout public, en famille à partir de 6 ans
Durée : 45 min - Tarif unique : 5 €

●INTRA MUROS
Alexis Michalik - Jeudi 28 février - 20h30

Théâtre
Durée : 1h30 - Tarifs : 17 € et 12 €

COMPLET

●SOIRÉE PARTAGÉE
Cie La cavale et Cie Burn out - Vendredi 15 mars - 20h30
Danse - Durée : 1h15 - Tarifs : 17 € et 12 €
+ Ouverture de résidence de la Cie La Cavale jeudi 31 janvier à 18h30
+ Stage danse amateurs avec Julie Coutant (Cie La Cavale)
Samedi 16 mars de 10h à 13h et de 14h à 17h30
20 personnes max. Tarifs : 10 € et 5 € (abonnés)

●LA QUARANTIÈME
Orchestre National des Pays de la loire
Jeudi 28 mars - 20h30

Musique classique
Tout public
Durée : 1h25 - Tarifs : 21 € et 16 €

MÉDIATHÈQUE

Un livre, un café de 17h à 18h
Les mardis 15 janvier, 5 février et 5 mars

Heure du conte pour les 2-5 ans de 10h30 à 11h15 (gratuit sur inscription) les samedis 9 février et 23 mars

English is fun : pour les 6-10 ans. (gratuit sur inscription)
samedi 26 janvier de 10h30 à 11h15
mercredi 20 février de 15h à 15h45 et samedi 16 mars de 10h30 à 11h15

Nuit de la lecture
samedi 19 janvier à 19h
Histoires en pyjama pour les plus jeunes et **soupe aux lettres** pour les adultes (textes tirés au hasard).

Pages blanches sur écran noir, du 19 au 24 mars
La médiathèque et le cinéma Le Maingué sont partenaires d'un festival autour de l'adaptation cinématographique d'œuvres littéraires.
Tous les rendez-vous sur segreenanjoubleu.fr et cinema-lemaingue.fr

Contact
Espace Saint Exupéry
39 Rue Ch. de Gaulle
49500 Segré-en-Anjou-Bleu
Tél. 02 41 61 15 50
mediatheque@segreenanjoubleu.fr
Facebook/médiathèquesegre

EN DIRECT DU TERRAIN

Chaque trimestre, retrouvez une sélection des grands travaux ou évènements qui ponctuent la vie des communes de Segré-en-Anjou-Bleu

SEGRÉ

NOUVEAUX LOGEMENTS

Le nouvel immeuble situé rue Jules Ferry est en cours d'aménagement. Les 22 logements, vingt T3 (environ 65 m²) et deux T4 (87 m²) seront livrés au plus tôt mi-février.
les candidatures sont proposées par le service logement de la mairie au propriétaire Maine et Loire Habitat.

Il reste quelques appartements non attribués. Pour tout renseignement prendre contact avec le service logement de Segré-en-Anjou-Bleu au 02 41 92 52 89.

NYOISEAU

NOUVEL ECLAIRAGE POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

Depuis octobre, l'éclairage du terrain A de la commune déléguée de Nyoiseau a été entièrement rénové. Suite à la dépose de l'existant, 4 nouveaux mâts équipés de 2 projecteurs ont été installés.

Parallèlement, le petit terrain d'entraînement de Sainte Gemmes d'Andigné a également été équipé d'un mât d'éclairage de cinq projecteurs.

LOUVAINES

STATION D'ÉPURATION

Le schéma directeur d'assainissement réalisé en 2015 a mis en évidence les défaillances du système de traitement existant de la commune déléguée de Louvaines. La collectivité a décidé de procéder à son remplacement par une station d'épuration d'une capacité plus grande (300 équivalent-habitants) de type filtre planté de roseaux.

Les travaux ont débuté le 15 octobre 2018 et seront terminés fin janvier.

Le montant du marché est de 268 000€ TTC.

LE BOURG D'IRÉ

UNE PREMIÈRE FLEUR EN 2019 ?

La commune déléguée de Bourg d'Iré a été présentée fin septembre par le jury départemental, pour l'obtention du label "villes et villages fleuris". Si le jury régional le confirme, elle obtiendra sa première fleur en juillet.

Le département de Maine et Loire présélectionne les communes du territoire engagées dans une démarche de développement durable et d'embellissement.

MARANS

SUIVI DU PEUPLEMENT PISCICOLE

Un suivi du peuplement piscicole (abondance et diversité des poissons) permet au Syndicat du Bassin de l'Oudon de mesurer l'efficacité des travaux réalisés dans les cours d'eau. Les résultats ont montré une amélioration du peuplement piscicole.

Sur l'Hommée à la Bellangeraie (49 Marans) :
En 2015 le Syndicat du Bassin de l'Oudon a réalisé des travaux de rétrécissement du lit, de diversification des habitats et d'amélioration de la continuité écologique. La pêche initiale en 2014 avait donné un « état médiocre ». La station était surtout colonisée par la loche franche, espèce ayant peu d'exigence vis-à-vis de la qualité des milieux aquatiques. La biomasse totale était faible (75kg/Ha). L'Hommée subissant des assecs importants et prolongés, il est difficile à la population piscicole de s'installer durablement. Lors de la pêche de mai 2018, 363 poissons représentant 9 espèces ont été capturés. Par rapport à 2014, le nombre d'espèces n'a pas changé. Par contre, le peuplement est largement dominé en effectif par le goujon et le vairon, petits rhéophiles (d'eau courantes). Il est jugé de qualité « bonne ».
Retrouvez toutes les activités du syndicat sur www.bvoudon.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

SIGNALÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Depuis mi-novembre, les panneaux signalétiques des équipements sportifs situés sur la commune déléguée de Segré ont été changés. Ils affichent fièrement le logo de Segré-en-Anjou-Bleu.

En effet, depuis le passage en commune nouvelle, les panneaux étaient restés aux couleurs des anciens logos de la mairie de Segré et de la communauté de communes.

Dans le courant de l'année, les équipements sportifs des communes déléguées seront eux aussi habillés du logo de Segré-en-Anjou-Bleu.

TRIBUNES LIBRES

Pour un climat serein au Conseil Municipal

Depuis la création de la commune nouvelle en 2017, le conseil municipal composé de l'ensemble des conseillers municipaux élus en 2014, soit environ 200 personnes, se réunit régulièrement au parc des expositions.

Ces réunions donnent l'occasion aux conseillers de questionner et de débattre autour de nombreux sujets relevant de la compétence de notre commune. Comme ce fut le cas notamment pour les rythmes scolaires, les points de vue de chacun peuvent et doivent être entendus par l'ensemble du conseil. Cela se fait dans le respect des personnes et des institutions. C'est notre conception de la vie politique locale et les règles sont acceptées par tous. Tous sauf… l'ancien chef de file de la minorité du conseil communal de Segré.

Cette personne cherche par tous les moyens à détériorer le climat serein qui règne au sein de notre collectivité. De propos injurieux en insinuations calomnieuses, il n'hésite pas à s'en prendre aux personnes, avec des attaques personnelles infondées et dégradantes.

Il aime à saisir Monsieur le Préfet au travers de demandes écrites qu'il relaye ensuite sur les réseaux sociaux ou par communiqués dans la presse locale.

En revanche, il ne publie pas les réponses qui lui sont faites et qui le désavouent clairement… preuve qu'il préfère nettement l'insinuation et la suspicion à la vérité !

Si ces agissements sont connus des conseillers de la commune déléguée de Segré depuis 2014, l'ensemble des conseillers municipaux les découvrent avec agacement depuis 2017.

Le bureau municipal tient à affirmer ici que nous souhaitons continuer à travailler sereinement au sein de notre assemblée. Loin des préoccupations partisanes, notre seul but est de gérer du mieux possible les intérêts collectifs de nos habitants et de notre commune nouvelle. Si chacun peut faire valoir son avis personnel dans tous débats, cela doit se faire dans le respect de l'autre. Les polémiques stériles n'ont pas leur place au conseil municipal.

Cette mise au point étant faite, tournons-nous vers l'avenir en ce début d'année 2019. Nous souhaitons qu'elle apporte santé, bonheur et prospérité à vous et à vos proches.

Groupes minoritaires au conseil municipal

Urgence écologique !

Notre commune nouvelle a les moyens d'agir rapidement en mettant en place des actions concrètes pour réduire notre empreinte écologique. Réduisons ensemble nos déchets, accélérons le développement de la mobilité douce, limitons les déperditions thermiques de nos logements…

Stéphanie BIOTEAU ; Maxence BIZOT ; Françoise DENIS-POIZOT ; Géraldine STÉPHANE

Matraquage fiscal à Segré : retrouvez sur www.emmanuel-drouin.fr les infos sur vos impôts locaux (taxe foncière, d'aménagement, CFE…) Emmanuel Drouin. Tél. : 06 86 94 66 62

PRATIQUE

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

DU 17 JANVIER AU 23 FÉVRIER 2019

RECENSEMENT

Les adresses qui seront recensées en 2019 ont été tirées au sort pendant le mois de septembre par les services de l'INSEE. Cette liste a été transmise à la mairie pour préparer le recensement qui aura lieu du 17 janvier au 23 février 2019.

Pour assurer ce travail, 4 agents recenseurs seront recrutés sur cette période. Ils seront tous équipés d'une carte d'agent recenseur qu'ils auront sur eux. Le principe du tirage au sort fait que les maisons qui feront l'objet d'une visite ne seront pas voisines. Ce n'est donc pas parce que votre voisin n'est pas recensé que vous l'êtes. A l'inverse, si vous êtes recensé, il y a de fortes chances pour que votre voisin ne le soit pas !

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à appeler votre mairie déléguée ou le standard de la commune nouvelle. La liste des habitations recensées y sera disponible et vous pourrez vérifier que vous êtes bien concerné.

Nous vous rappelons que, désormais, les réponses se font par internet après remise d'un identifiant et d'un code d'accès personnalisé, ce qui garantit une confidentialité absolue des informations vous concernant. Pour ceux qui ne disposent pas d'un accès ou qui ne le souhaitent pas, les agents recenseurs remettront des formulaires papier qu'ils reviendront chercher. Vous pourrez également vous rendre en mairie où un accès internet vous sera proposé.

Nous remercions par avance tous ceux qui seront sollicités de bien vouloir réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui viendront sonner à leur porte. Ils seront amenés à vous contacter en journée et en soirée, du lundi au samedi.

COMMUNES	Nombre de logements recensés
AVIRÉ	18
LE BOURG D'IRÉ	29
LA CHAPELLE SUR OUDON	21
CHÂTELAIS	18
LA FERRIÈRE DE FLÉE	10
L'HÔTELLERIE DE FLÉE	14
LOUVAINES	17
MARANS	15
MONTGUILLON	22
NOYANT LA GRAVOYÈRE	69
NYOISEAU	49
SAINT MARTIN DU BOIS	28
SAINT SAUVEUR DE FLÉE	7
SAINTE GEMMES D'ANDIGNÉ	45
SEGRÉ	324
TOTAL	**686**

+ POUR EN SAVOIR

Pour tout renseignement, vous pouvez :
- Vous connecter au site de l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr
- Contacter votre mairie déléguée
- Contacter la commune nouvelle au 02 41 92 17 83

Promeneurs du net

L'Espace jeunes et le Foyer Laïque d'Education Populaire ont signé une convention avec la CAF et les Francas pour la mise en place des promeneurs du net.
Nathanaëlle Frémont à l'Espace jeunes de Segré et Mickaël Duval du FLEP de Noyant la Gravoyère sont les deux "promeneurs" identifiés par la collectivité. Ils vont assurer une présence éducative sur internet auprès des jeunes dans le cadre de leurs missions habituelles.
Celle-ci va aider les jeunes à développer de bonnes pratiques et prévenir d'éventuels risques.
La mise en oeuvre effective se fera dans les prochains mois.

promeneursdunet.fr

Microcrédit et défense des consommateurs

Association de défense des consommateurs depuis 1975, Familles Rurales assure **une permanence à Segré**. Les habitants du segréen bénéficient donc d'un service de proximité pour obtenir :
- un microcrédit,
- de l'information et des conseils dans le domaine de la consommation,
- un accompagnement dans leurs démarches en cas de litige.

A qui s'adresse le microcrédit ?
Aux personnes qui ne peuvent obtenir des prêts classiques, du fait de ressources limitées ou d'un emploi non stable. Le micro-crédit a pour but principalement de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi.
Que peut-on financer avec un microcrédit ?
L'achat ou le remplacement d'un véhicule d'occasion, le permis de conduire, un deux-roues, une formation professionnelle, des frais d'agence pour accéder à un nouveau logement, des lunettes …

Caractéristiques : le montant maximum du prêt est de 3 000 €, sa durée maximum est de 3 ans.

Pour prendre rendez-vous contacter le 02 41 18 20 00 ou par mail à contact@famillesrurales49.org

ANNA ALLARD-NÉDELLEC

LA PETITE DAME DES ÉCHECS

SEGRÉ

Anna Allard-Nédellec, à tout juste 8 ans, est déjà une championne dans sa catégorie (petite poussine) : 3 fois en départemental, une fois en régional et lors de la compétition école/collège. Et ce n'est pas fini...

Anna prend conscience de sa passion vers l'âge de 5 ans, simplement, en regardant son papa et son frère, Guilhem, s'affronter aux échecs. Très curieuse de découvrir ce jeu complexe, ils vont lui apprendre les règles de base et les différents mouvements des pièces. C'est avec son professeur, Clément Fernandez, président du club d'échecs de Segré qu'elle va développer sa technique. Pour lui, c'est une évidence, Anna possède toutes les qualités indispensables pour jouer : elle est calme, très patiente et a une excellente mémoire. Et malgré son jeune âge, elle a une faculté de concentration impressionnante… elle est capable de jouer une partie pendant 4h, son record. En général, une partie jeune dure 2h.

Pour arriver à ce niveau, Anna consacre environ 1h par jour à l'apprentissage sans compter les différentes compétitions (environ 20 week-ends par an). Elle suit également une formation complémentaire tous les mercredis par visioconférence auprès du champion professionnel de Vendée, Thierry Flachet, qui lui prodigue ses meilleures techniques de jeu.

Elle trouve également le temps, de suivre un cours de gymnastique et d'apprendre à ses ami(e)s les secrets de l'échiquier.

Quand on lui demande ce qu'elle préfère dans le jeu, la réponse est immédiate : la stratégie. Pour gagner une partie, il existe une multitude de combinaisons de mouvements des pièces. En compétitrice, sa pièce maîtresse est la dame "parce qu'elle est la plus forte et la plus attaquante".

Anna cache derrière sa jolie frimousse de petite fille de CE2 une grande maturité. Elle garde son calme et n'a pas de stress malgré sa participation à de nombreuses compétitions : qualification pour les régionales de février 2019 et troisième championnat de France qui se déroulera à Hyères dans le Var.

On lui souhaite une belle réussite pour la suite, ainsi qu'à l'ensemble des jeunes du club qui ont obtenu 6 titres de champion du département en novembre dernier.

+ POUR EN SAVOIR

Club d'échecs de Segré
Groupe Milon - Porte H21
Tél. 02 41 94 21 57
echecs-segre@orange.fr
https://echecs-segre.fr
www.facebook.com/club.echecs.segre/

Créé en septembre 2015, il compte 34 licenciés (environ 20 jeunes et 10 adultes).
• Cours jeunes : les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 10h à 12h.
Formateurs : Clément Fernandez et Thibault Lardeux
• Cours adultes : les mardis de 19h à 21h et les vendredis de 18h à 20h.

Pour la formation compétition, il y a 5 équipes de 4 joueurs (1 de chaque catégorie) :
• 2 équipes adultes en championnat départemental
• 3 équipes jeunes (2 en national 3 et 1 en départemental)

Portes ouvertes en juin 2019